



Bulletin d'information No 30 – février 2023

Le « Windexpress » : dernière carte de Suisse-Eole ?

Jusqu'en 2017, Suisse Eole a pris pour principal prétexte la sortie du nucléaire pour imposer ses éoliennes géantes. Quelques années plus tard, c'est la protection du climat qui prenait le relais comme nouvelle raison d'industrialiser nos paysages du Jura et du Plateau. S'apitoyant sur le « retard dramatique » accumulé par la Suisse sur ses voisins, la « Curie » éolienne devait bien constater que cette énergie intermittente passait largement en arrière-plan des préoccupations énergétiques des Suisses. La guerre en Ukraine et les angoisses qu'elle a soudain provoquées a changé la donne. Sautant sur l'aubaine, Suisse Eole est donc revenue à la charge pour sauver « dans l'urgence » l'indépendance énergétique de la Suisse en ajoutant de force l'éolien aux autres solutions (voir article ci-contre). C'est peut-être un coup magistral de Suisse Eole qui rêve depuis tant d'années de modifier les règles du jeu démocratique pour imposer la mise en place des éoliennes dans nos paysages. Ou pas...

Jean-Marc Blanc, secrétaire général



Suisse

« WINDEXPRESS » AU PARLEMENT FEDERAL – MERCI POUTINE !

Contrairement aux apparences, les actions du lobby éolien ne sont pas au mieux. Certes, de récentes décisions très politiques ont été rendues par le TF dans les procédures de PPA. Mais celui-ci s'est surtout empressé de remettre la patate chaude aux instances qui, dans la phase suivante, traiteraient du sort des permis de construire*. Par ailleurs, le solaire, accepté de tous, bénéficiant d'une cote en très forte croissance, les nouveaux plans énergétiques fédéraux ne mentionnaient plus l'éolien que pour



mémoire. Et pour couronner le tout, de récents sondages viennent de révéler un désamour croissant d'une part importante de la population (voir [BI No 28](#) et l'article WSL ci-dessous). L'ambiance n'était donc pas vraiment à la fête ces derniers temps au sein du clergé éolien. D'où la série de pleurnicheries de ses prédicateurs qui voyaient la production éolienne traîner à quelques ‰ de la production électrique nationale** : « *La Suisse est en retard sur l'Europe et ses voisins, l'Autriche fait beaucoup mieux que nous, une poignée d'égoïstes bloquent les projets en abusant des droits démocratiques* », pour ne donner que quelques exemples. Par chance pour Suisse Eole, la guerre en Ukraine et ses conséquences prévisibles sur notre autonomie énergétique ont été l'occasion inespérée à saisir. Suisse Eole, par le truchement de sa vice-présidente, a donc déposé en automne une initiative parlementaire exigeant de modifier substantiellement la législation en vigueur afin de forcer l'implantation de l'éolien. Tout ceci en répétant en boucle que la production hivernale *tellement supérieure**** à celle de l'été devrait contribuer de façon décisive à résoudre nos problèmes d'approvisionnement. On n'a déjà démontré qu'il n'en était rien, mais basta !

Aux dernières nouvelles, après avoir passé sans doute facilement devant les commissions [CEATE](#) du National et des États, le sujet sera traité dans lors de la session de printemps du parlement. Si pour l'instant, nous n'en connaissons pas le texte définitif, on sait qu'il va supprimer plusieurs niveaux de décisions et qu'il serait surprenant qu'il ne soit pas accepté. Restera la question d'un éventuel référendum dont nous aurons l'occasion de parler en temps utile.

* Les PPA de Lausanne, du Mollendruz et de Sur Grati ont été acceptés mais les mises à l'enquête des permis de construire des machines sont encore à faire, ce qui ouvre la porte à de nouvelles oppositions. En outre, plusieurs points très importants n'ont pas été traités au niveau du PPA par le TF, lequel s'en remet aux instances chargées des permis de construire.

**Exactement 0.23 % en moyenne annuelle (source [Pronovo](#)).

***Affirmation mensongère formellement contestée dans le [BI No 28](#)

BRÈVES

Affichez votre colère !



Notre association membre [Pieduvent Bière](#) à montré l'exemple depuis des mois en affichant des banderoles dans le terrain pour marquer son opposition aux éoliennes. Paysage-Libre Vaud a décidé d'élargir ce concept au canton et à d'autres cantons en proposant à son tour ces banderoles.

Celles-ci (100 x 50 cm avec œillets aux 4 coins) coûtent CHF 5.- la pièce + frais de port et leurs commandes peuvent être réalisées en nous écrivant directement info@plvd.ch.

Encore une étude qui le montre : pas d'éoliennes dans nos paysages intacts !



L'étude des BKW dont nous vous avons parlé dans le **BI No 28** montrait clairement que les Suisses privilégient la nature et un environnement intact. Une étude réalisée cette fois par l'insoufflable (WSL) met les points sur les i. Elle confirme la tendance et montre que les éoliennes sont rejetées par une écrasante majorité de la population à 86%, en croissance marquée depuis 2018. Citation : « ...même les personnes qui donnent la priorité à la résolution des problèmes environnementaux globaux plutôt qu'au paysage (...) s'opposent également à un développement (des infrastructures énergétiques - ndlr.) dans le Jura vallonné ou les Préalpes (...) Il en va de même pour les éoliennes ».

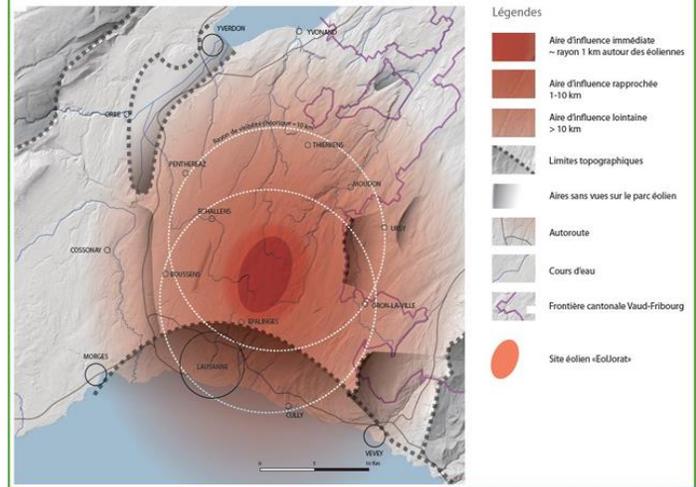
Vaud

Eoleresponsible prépare la deuxième bataille du Chalet-à-Gobet

Une catastrophe environnementale

La carte ci-contre montre clairement que la construction du parc éolien EolJorat-Sud aux confins des Bois du Jorat serait une véritable catastrophe environnementale. On constate très bien que les éoliennes géantes seraient visibles très loin à la ronde et pour s'en faire une meilleure idée, il suffit de visionner [le film de simulation](#) qui fait dresser les cheveux sur la tête. De plus, dans le jugement bâclé du TF en 2022, le traitement de problèmes aussi importants que les nuisances sonores, les chutes de glace, les migrations des oiseaux et chiroptères a été remis à plus tard, lorsqu'aura lieu la mise à l'enquête des machines.

Carte des aires d'influence



Il y aura bien une deuxième manche !

La séance d'information de Froideville en juin dernier qui a permis aux nouveaux habitants de la région de prendre conscience de ce qui les attendait semble avoir déchaîné les passions. Ils se sentent floués et fourbissent leurs armes appuyés qu'ils sont par les deux associations régionales [Eoleresponsible](#).

Grandsonnaz : le sort du parc éolien va se jouer à Bullet

Cachées au pied du Jura ou loin des pâturages qui vont être sacrifiés, les communes de Mauborget, Fiez et Fontaines ont cédé sans la moindre émotion aux sirènes financières des Services Industriels de Genève. Mais la décision finale pourrait bien revenir aux habitants de Bullet. En effet, après un vote archi serré (16 pour / 15 contre) et divers vices de formes, le conseil communal a réclamé un référendum après avoir refusé au moins une éolienne.



Bullet côté plaine : RAS. Côté Jura : [pistes de ski et sentiers de rando défigurés et mises en péril](#)

Tout le monde est désormais en attente du référendum. Mais il n'y a aucun doute que, comme ailleurs, les promoteurs genevois mettront des moyens considérables pour séduire les habitants et emporter le morceau. Souhaitons que les citoyens sachent prendre conscience des menaces qui planent sur leur qualité de vie et qu'ils sauront se mobiliser pendant qu'il est encore temps. <https://youtu.be/uYY8nVTZr4U>

L'invité* : Philippe Roch, anc. dir. OFEV et président d'honneur de Paysage Libre Suisse

La nature assassinée, au nom de l'écologie

La nature assassinée, au nom de l'écologie - Le Parlement fédéral s'apprête à conclure lors de sa session de printemps 2023 un ensemble confus de modifications de la législation sur l'énergie. Le but louable de produire davantage d'énergie renouvelable et de sortir progressivement des énergies fossiles a été détourné au profit d'un démantèlement des législations sur la nature, l'environnement et l'aménagement du territoire pour imposer l'installation de panneaux solaires sur des pâturages alpins et d'éoliennes dans nos plus beaux paysages alors que l'on continue la promotion débridée de nouvelles consommations d'électricité par les pompes à chaleur et les voitures électriques. La panique orchestrée autour d'un possible mais improbable manque d'énergie a déclenché une débâcle que ses initiateurs ne peuvent plus contrôler et dont certains profitent pour affaiblir la protection de la nature en dérogation de l'obligation constitutionnelle de ménager les paysages, la physionomie des localités, les sites historiques et les monuments naturels et culturels et de les conserver dans leur intégralité (Art. 78 de la Constitution). Grisés par l'expérience de la crise du covid, Parlement et Conseil fédéral ont développé un goût de puissance absolue pour museler la population et imposer les mesures les plus extravagantes, en affaiblissant le droit de recours des organisations qui défendent courageusement depuis des décennies la nature, les paysages et l'environnement contre les puissances destructrices dont la pression ne cesse d'augmenter. Pourtant, imposer des éoliennes industrielles par milliers dans les plus beaux paysages de Suisse et des hectares de panneaux solaires sur des alpages est un non-sens écologique, économique et social



Un non-sens écologique - Il est absurde de sacrifier la nature sur l'autel du climat car les espaces naturels sont nos meilleurs alliés dans la lutte contre les causes et les effets des changements climatiques : ils absorbent des quantités énormes de CO₂, régulent le cycle de l'eau et tempèrent les fluctuations climatiques. Au moment où la Suisse fanfaronnait à Montréal avec les 195 États qui se sont mis d'accord pour créer des aires protégées sur 30% de la surface des terres et des mers d'ici 2030, elle donne la priorité à des constructions industrielles en pleine nature alors que ses surfaces protégées selon les critères adoptés à Montréal ne couvrent aujourd'hui que 7 à 13% de son territoire.

Un non-sens économique - L'ouverture sans restriction de grandes surfaces libres à l'installation de vastes champs photovoltaïques et d'éoliennes géantes est en contradiction avec une gestion économique des ressources naturelles. En libérant de tels projets de l'obligation de respecter les législations sur la nature, l'aménagement du territoire et l'environnement, en les déclarant d'emblée d'un intérêt national supérieur à tout autre et en les subventionnant massivement (jusqu'à 60 % des coûts d'investissements) le Parlement ouvre la porte à une avalanche de projets mal préparés, énergétiquement inefficaces, économiquement insensés. Ce sera un fiasco économique à la charge des consommateurs et des collectivités publiques, en première ligne des communes qui auront hérité d'installations en ruine sur leur territoire.

Un non-sens social - Nous avons encore bien davantage besoin de nature que d'un supplément aléatoire de courant électrique. Les générations à venir auront grand besoin d'une nature et de paysages intacts pour garantir les équilibres écologiques, préserver la biodiversité, pour leur santé physique et psychique, pour la détente, la contemplation, les vacances et le sport.

Il y a pourtant des solutions - Il existe un immense potentiel de production d'électricité renouvelable sans qu'il soit nécessaire de porter atteinte à la nature. Selon une étude publiée par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), le potentiel d'énergie solaire qui peut être exploité sur les bâtiments et infrastructures suisses disponibles est de 67 milliards de kilowattheures par an. Cela correspond à 110% de la consommation totale d'électricité en Suisse et rend inutile la couverture d'espaces libres par des panneaux photovoltaïques et le saccage de nos paysages par des éoliennes industrielles.

C'est pourquoi l'engagement critique de Paysage libre est juste et nécessaire ; c'est un combat pour le vivant, pour la démocratie, pour un avenir de réconciliation entre l'humanité et la nature.

** « L'invité » est une rubrique qui donne la parole à une personnalité dont les préoccupations touchent d'une façon ou d'une autre à la problématique des éoliennes. Les propos tenus n'engagent que leurs auteurs.*